



**Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)**

[Mardi 9 avril 2024]

Date de la convocation

27 mars 2024

Date de mise en ligne

11 avril 2024

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 25

Procurations : 3

Votants : 28

Présents : Martine SOUQUET, *Maire*, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Eric PILUDU, Christian PERO, *Maires Adjoints*, Lahcene BAAZIZ, Dany PORTES, Martine MOSTARDI, Thierry VOGELAAR, David AMALRIC, Monique GUILLE, Arnaud ELGOYHEN, Isabelle BEAUVAIS, Anne DUBIER Thierry BODDI, Laurent SQUASSINA, Jean BATAILLOU, Jean-Marc AGUERRE, Gabriel CARRAMUSA, Christophe WATTRELOT, Corinne DARMANI, Dominique BOYER *Conseillers*.

Absents et représentés : Christel PALIS, Claire VILLENEUVE, Elisa GILLET

Absents : Antony MOUSSU, Daniel RIBES, Martine VIOLETTE, Marie MONTELS, Thomas DOMENECH

N° 052/ 2024

Secrétaire de séance : Francis RUFFEL

OBJET DE DELIBERATION : Construction d'une salle d'activités sportives : autorisation de programme

Madame le Maire rappelle à l'assemblée le projet de construction d'une salle d'activités sportives.

L'opération étant étalée sur 2 années, il est proposé au Conseil Municipal de créer une autorisation de programme d'un montant de 2 825 000 € :

Nom du programme	N° opération	Montant de l'AP (TTC)	Montants des CP	
			2024	2025
Construction d'une salle d'activités sportives	953	2 825 000	908 379	1 916 621

Les dépenses seront financées par le FCTVA, les subventions, l'autofinancement et l'emprunt.

VOTES POUR : 28

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE la création de l'autorisation de programme telle que définie ci-dessus,

DONNE POUVOIR au Maire, ou au Maire Adjoint Délégué, de signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en place des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Le secrétaire de séance,

Francis RUFFEL

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Francis Ruffel', written in a cursive style with a horizontal line underneath.

Fait à Gaillac le 10 avril 2024